

**Aux curés
Aux responsables des services**

Bonjour,

A la suite de la déclaration du Premier Ministre hier soir, voici quelques indications pour le mois de confinement que nous devons vivre. Nous le vivrons dans une situation sociale particulière en raison des attentats de Nice. La Parole de Dieu continue de nous éclairer :

« Oui, tenez bon, ayant autour des reins le ceinturon de la vérité, portant la cuirasse de la justice, les pieds chaussés de l'ardeur à annoncer l'Évangile de la paix, et ne quittant jamais le bouclier de la foi, qui vous permettra d'éteindre toutes les flèches enflammées du Mauvais. Prenez le casque du salut et le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu. » Ep 6, 14-17

« Réjouissez-vous parce que vos noms se trouvent inscrits dans les cieux. » Luc 10, 20

La situation sanitaire :

- 1- Les offices de la Toussaint et les prières au cimetière sont maintenues dans les conditions sanitaires déjà en vigueur.
- 2- La célébration du 2 novembre, commémoration des fidèles défunts, célébration importante pour les familles des défunts de l'année, pourra avoir lieu dans les conditions sanitaires déjà en vigueur.
- 3- À partir de 3 novembre jusqu'au 1^{er} décembre 2020, les célébrations communautaires dans les églises ne seront pas possibles. Les églises restent ouvertes cependant. Les personnes peuvent donc y prier personnellement en respectant les consignes sanitaires. Il est utile de le rappeler. Les personnes peuvent s'arrêter et prier quelques instants, par exemple au moment où elles vont faire leurs courses ou lorsqu'elles prennent leur heure de sortie journalière etc.... Une bonne communication sur cette possibilité est utile pour soutenir les personnes.

.../...

- 4- Les orientations pastorales données par Mgr Ballot et le conseil épiscopal élargi, intitulé « *Quatre balises, comme des Cairns* » donnent les orientations et le sens pastoral pour ce mois de confinement (<https://eveque.catholique-savoie.fr/Quatre-balises-Octobre-2020.html>).
- 5- La célébration des funérailles, comme la prière au cimetière à la suite de celle-ci, peuvent avoir lieu comme durant le premier confinement, avec une limite de 30 personnes. Sylviane Gachet reste à votre disposition pour tout complément d'information et réponses à vos questions.

Pour ce qui concerne les baptêmes et les mariages, je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.
- 6- Comme vous avez pu le remarquer au cours de l'intervention du Président de la République, dans les EPHAD comme dans les Hôpitaux, la visite des malades, des personnes âgées, la présence auprès des personnes en fin de vie sera permise dans des conditions sanitaires strictes en lien avec les équipes soignantes. Sabine le Bideau, Responsable Diocésaine de la Pastorale de la Santé, en lien avec les équipes d'aumônerie et de visite aux malades pourra répondre à vos questions.

Les attentats de Nice :

Après le temps de sidération qui nous a saisis, ce sont la peine et la souffrance qui habitent nos cœurs. Nous avons une pensée particulière pour les familles, les catholiques de la ville de Nice et du diocèse de Nice, les chrétiens et les habitants de ce diocèse. Nous les portons tous dans notre prière.

Ce n'est pas le désir de vengeance qui nous habite, mais une réponse qui est celle des disciples missionnaires du Christ et qui le suivent jusqu'au bout sur le chemin de l'amour fraternel. Nous continuons d'affirmer, avec le pape François, que **la fraternité et l'amitié sociale** sont l'expression la plus forte de la vocation de tout être humain quel qu'il soit. Notre devoir de chrétien consiste à partager et développer ce message, et à le vivre. La déclaration d'Abu Dhabi « *la fraternité humaine pour la paix dans le monde et la coexistence commune* » et la dernière encyclique du Pape « *Fratelli tutti* » sont des balises importantes pour nous aujourd'hui. Prenons le temps, durant cette période de confinement, de les lire, de les approfondir, de permettre à beaucoup de les connaître grâce au numérique entre autres : vidéos, SMS, groupes WhatsApp etc. Nous pouvons avoir le temps d'attirer l'attention de beaucoup sur ces paroles du pape.

Assurer la sécurité des biens et des personnes, rappelé chaque année lors de la grande prière universelle du Vendredi Saint est une responsabilité très importante qui revient à nos élus et au gouvernement :

"Dieu éternel et tout-puissant, toi qui tiens en ta main le cœur des hommes, et garantis les droits des peuples, viens en aide à ceux qui exercent le pouvoir ; Que partout sur la terre, s'affermissent avec ta grâce la sécurité et la paix, la prospérité des nations et la liberté religieuse. » Par Jésus, le Christ, notre Seigneur."

.../...

Nous les portons dans notre prière comme tous ceux qui assurent cette sécurité : gendarmerie, police, armée. Notre manière de participer à cette sécurité est de faire le maximum pour apaiser les tensions sociales à travers les avis que nous donnons et notre comportement.

Je souhaite à tous et à toutes de pouvoir célébrer les fêtes de la Toussaint dans la sérénité et la paix, celle que donne cette grande fraternité humaine qui dépasse notre vie sur terre, la communion des saints.

Fraternellement dans le Christ

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'E' followed by a horizontal line.

Père Michel Euler
Vicaire général
au nom de Mgr Ballot
et du Conseil épiscopal